Les Conseils de Développement échangent sur l’attractivité des territoires

Les Conseils de développement ont été créé suite à l’application de la loi Voynet de 1999 sur les Pays. Ces instances citoyennes participatives ont pour vocation d’aider des élus dans leur réflexions, en élaborant des propositions, en étudiant notamment les enjeux locaux, en appuyer l’élaboration des politiques de territoire du Pays, ou encore en mettant en réseau les acteurs locaux. Il existe en Bretagne 21 Conseils de développement, tous adossés à un Pays et/ou une agglomération-métropole.
Cinq d’entre eux, situés en Bretagne Ouest (Brest, Morlaix, Guingamp, Trégor-Goello, Centre Ouest Bretagne), se sont réunis récemment à Morlaix, pour échanger sur les dynamiques de leurs territoires. *« C’est la première fois que cinq Conseils de développement s’associent pour une conférence-débat sur l’attractivité des territoires »*, rapporte Thierry Seguin, président du Conseil de développement du Pays de Morlaix. *« Les objectifs de la rencontre sont d’observer les dynamiques territoriales à l’oeuvre sur la région Bretagne, comprendre les défis auxquels sont confrontés les territoires, appréhender les leviers qui favorisent l’attractivité et l’interdépendance rural/urbain. Sans oublier la sensibilisation du grand public et de la société civile à l’anticipation de ces défis »*, affirme Thierry Seguin.

« Des instances de plus en plus consultées par les élus »

Cette rencontre a permis également aux membres des Conseils de développement d’échanger autour d’une étude du Ceser, intitulée *Les dynamiques territoriales de Bretagne en questions*, publiée en juin 2013. Des questions d’autant plus d’actualité au vu de la situation économique, sociale et

démographique de la région. *« La Bretagne est une petite péninsule, qui connait une attractivté démographique. Mais nous devons nous battre pour continuer de faire vivre le monde économique breton »*, déclarent les représentants des Conseils de développement présents.
Mais comment peuvent agir ces instances de citoyens ? Quels sont leurs rôles ? *« L'échelon des pays est un échelon particulièrement intéressant pour agir localement »*, commente Jean-Charles Ollier, président du Conseil de développement du Centre Ouest Bretagne. *« La Bretagne est une région qui a une certaine avance en matière de Conseils de développement »*, souligne Therry Seguin. *« Même si le système peut s'avérer assez lourd et complexe, ces instances sont de plus consultées par les élus. En 10 ans, il y a eu des évolutions notables »*, poursuit-il. *« Au sein de ces structures, nous pouvons avoir un discours complémentaire à celui des élus. Nous pouvons aussi éclairer des angles morts, des domaines où l'action publique est attendue, car nécéssaire, et alerter les élus »*, conclut-il.

Plus d'infos

http://www.paysdemorlaix.com/sujet/le-pays-en-action/conseil-de-developpement/